[**RESOLUTION N° 2 - LA CGTR EDUC'ACTION ET L'UNITE D'ACTION**](http://www.cgtr-educaction.com/2emecongres/RESOLUTION-N-2-LA-CGTR-EDUC-ACTION-ET-L-UNITE-D-ACTION_a15.html)

Depuis le 12ème congrès de notre confédération, la CGTR a réaffirmé avec force la nécessité de dépasser les divisions syndicales.

**A/ Dépasser les divisions syndicales…**

Le paysage syndical français est implacable : de moins en moins de syndiqués et de plus en plus d’organisations syndicales. Deux grandes tendances se dessinent toutefois : les syndicats « revendicatifs » d’un côté et les syndicats « réformistes » de l’autre.

Notre organisation se situe résolument du côté des revendicatifs et nous pensons qu’il est possible d’établir des passerelles entre les organisations qui se réclament du même côté que nous.

**B/ En mettant l’accent sur les convergences, afin de développer l’unité d’action...**

Plus que jamais, « *rassembler les salariés* » pour l’efficacité de l’action est un objectif commun que devraient pouvoir s’assigner toutes les organisations syndicales.

Aller vers un syndicalisme rassemblé, c’est d’abord mettre l’accent sur ce qui peut nous unir et les convergences en ce domaine sont nombreuses.

Grâce à un respect mutuel et un dialogue constant, nous entretenons des rapports fraternels avec l’ensemble des forces syndicales… sans jamais perdre notre identité et nos valeurs.

En ce sens notre collaboration avec le SAIPER PAS 974 et SUD REUNION n’a cessé de se renforcer depuis le 1er congrès de la CGTR EDUC’ACTION.

Le 3ème congrès dans la lignée du congrès précédent donne mandat au nouveau Bureau académique de la CGTR EDUC'ACTION d’œuvrer au renforcement de la nécessaire unité d’action et en premier lieu en permettant la constitution de listes communes aux prochaines échéances électorales professionnelles.